



Conditions générales de vente Gîte de Lavaud-Blanche 23700 LE COMPAS



Objet :

Le propriétaire propose à la location un hébergement en formule meublée de tourisme (gîte) réservation à la semaine, au week-end 2, 3 ou 4 jours. Le linge de lit et de toilette sont fournis, ainsi que le bois de chauffage, l'électricité et l'eau.

Le gîte possède une piscine intérieure de 7m sur 4m, chauffée à 28 degrés toute l'année, un sauna. Il a une capacité de 12 couchages, répartis en 5 chambres : 3 chambres doubles, et deux chambres triples. Il possède une salle de bain, deux salles d'eau, une douche dans l'espace spa (près du sauna), ainsi que 3 WC.

Le gîte a été réalisé en matériaux écologiques, et est chauffé par deux poêles de masses. L'un dans le salon, l'autre dans l'espace spa. L'ensemble de l'établissement est non-fumeur.

COMMENT RESERVER :

La réservation s'effectue directement auprès du propriétaire, par téléphone, par mail ou par courrier postal. La réservation ne deviendra effective qu'après validation par le propriétaire et versement d'un acompte. Un chèque d'acompte reçu avant la date-limite fixée par le propriétaire sur le contrat de location ou dans le mail de confirmation de disponibilité garantira la réservation du gîte. Son montant, en général 30% du montant global, sera indiqué sur le contrat de location, à retourner signé. L'acompte sera encaissé à réception du contrat de location signé. Passée la date-limite de réception de l'acompte mentionnée sur le contrat, la réservation sera considérée comme annulée et l'hébergement pourra être proposé à d'autres clients, sans autre préavis.

L'acompte pourra être réglé par chèque libellé en euros, chèque-vacances ou virement IBAN avec frais partagés pour l'Europe. Un virement depuis la France est possible, avec frais entièrement à la charge de l'émetteur.

Le montant total de la réservation sera demandée un mois avant l'arrivée.

En cas d'annulation moins de 30 jours avant l'arrivée, l'acompte et le solde seront conservés sans report de date. En cas d'annulation :

Le montant de l'acompte sera restitué en cas d'annulation plus de 30 jours avant la date d'arrivée, en cas de motif sérieux et justifié (hospitalisation imprévue, maladie, décès d'un proche,..) sauf en cas de promotion spéciale, où l'acompte sera conservé intégralement.

En-dessous de 30 jours, la propriétaire se réserve le droit de garder l'acompte en partie ou en totalité, en fonction du préjudice subi par cette annulation, laissé à sa seule appréciation.

Le solde de la location sera exigible, conformément à la loi, en cas de non-présentation (annulation par lettre AR uniquement).

Si le client choisit de ne pas verser le solde dans les délais, l'acompte sera conservé par l'exploitant et la réservation sera alors considérée comme annulée. L'hébergement concerné sera alors remis à la location. Une fois le solde intégralement versé, l'exploitant gardera le montant total si le client change d'avis et ne vient pas.

DEPOT DE GARANTIE :

Le client dépose à son arrivée un dépôt de garantie de remise en état, au cas où le gîte serait rendu dans un état de salissure anormal. Son montant est de 30€ pour jusqu'à quatre occupants, et de 60€ sinon. Ce dépôt de garantie ne sera pas encaissé, et remis au locataire si l'état du gîte est correct.

Le client dépose à son arrivée un dépôt de garantie, dont le montant est déterminé par le propriétaire. Ce montant ne constitue pas la limite de responsabilité du locataire en cas de dégât occasionné directement ou indirectement par lui-même, les personnes qui l'accompagnent, l'animal de compagnie qu'il a éventuellement amené, ou les personnes qu'il a introduite dans la propriété.

Ce dépôt de garantie ne sera pas encaissé par le propriétaire en l'absence de dégâts.

Il sera restitué dans un délai maximum de 15 jours à compter du départ du locataire déduction faite, le cas échéant, des montants à la charge du locataire aux fins de remise en état des lieux et réparations diverses.

Si le dépôt de garantie s'avère insuffisant, le locataire s'engage à compléter la somme sur la base des justificatifs fournis par la propriétaire.

Un justificatif d'assurance villégiature sera demandé au locataire lors de la confirmation de réservation, notamment si un animal l'accompagne, ou si des prestations particulières sont demandées, ou si le propriétaire estime que la situation le justifie.

SERVICES INCLUS DANS LA PRESTATION :

l'hébergement: arrivée par défaut vers 16h00. Si le client souhaite arriver entre 17h00 et 18h00, il devra prévenir la propriétaire par SMS le matin de l'arrivée au plus tard, sauf si le contrat indique que ce n'est pas possible.

Libération au plus tard à 10h en été, à 11h00 en moyenne et basse saison.

En hiver, un stock de bois pour le chauffage des poêles de masse est rentré à l'intérieur du gîte. Ce stock de bois suffit pour le chauffage de l'habitation et tout autre utilisation de bois sera facturé au tarif de 40€/m3. L'appréciation du bois manquant sera à l'appréciation du mandataire du gîte qui aura préalablement géré le remplissage du stock de bois intérieur.

la fourniture du linge de lit et de toilette : sur-matelas, couette , draps, oreiller, taie, serviettes de douche et de toilette est assurée .

SERVICES NON INCLUS DANS LA PRESTATION :

Si le logement mis à disposition est rendu dans un état de salissure anormal, un supplément sera demandé au client. Il est demandé aux clients d'apporter leurs chaussons pour leur propre confort et pour éviter d'apporter terre, graviers, boue sur le sol du gîte.

TRI SELECTIF :

Les clients sont invités à trier leurs déchets.

Pour le plastique, canettes et cartons non souillés, des bacs sont mis à disposition dans le local technique. les déchets de nourriture pourront être déposés dans le composteur par le client.

Les bouteilles de verre devront être déposées dans le bac de la commune.

Les déchets non recyclables devront être déposés dans un sac.